



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

**Commission de la santé et des services  
sociaux**

**Rapport**

Élection à la présidence et à la vice-présidence de la  
Commission

Procès-verbal de la séance du 4 décembre 2018

**Dépôt à l'Assemblée nationale :  
n° 226-20181205**

---

**2018**

Séance du mardi 4 décembre 2018

Mandat : Élection à la présidence et à la vice-présidence de la Commission (Décision de la Commission de l'Assemblée nationale le 30 novembre 2018)

Membres présents :

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine)  
M<sup>me</sup> David (Marguerite-Bourgeoys)  
M. Fortin (Pontiac)  
M. Kelley (Jacques-Cartier)  
M. Lévesque (Chapleau)  
M<sup>me</sup> Picard (Soulanges)  
M. Provençal (Beauce-Nord)  
M. Skeete (Sainte-Rose)  
M. Thouin (Rousseau)  
M. Tremblay (Dubuc)  
M. Zanetti (Jean-Lesage)

Autre député présent :

M. Paradis (Lévis), président de l'Assemblée nationale

---

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 16 h 28, M. Paradis (Lévis) déclare la séance ouverte.

**ÉLECTION À LA PRÉSIDENTENCE**

M. Tremblay (Dubuc) propose la motion suivante :

QUE M. Provençal (Beauce-Nord) soit élu président de la Commission.

La motion est adoptée à l'unanimité des membres de chaque groupe parlementaire.

M. le président déclare M. Provençal (Beauce-Nord) élu président de la Commission.

M. Provençal (Beauce-Nord) prend ses fonctions à la présidence.

### ÉLECTION À LA VICE-PRÉSIDENCE

M. Kelley (Jacques-Cartier) propose la motion suivante :

QUE M<sup>me</sup> David (Marguerite-Bourgeoys) soit élue vice-présidente de la Commission.

La motion est adoptée à l'unanimité des membres de chaque groupe parlementaire.

M. le président déclare M<sup>me</sup> David (Marguerite-Bourgeoys) élue vice-présidente de la Commission.

À 16 h 30, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

**Original signé par**

**Original signé par**

\_\_\_\_\_  
Marie-Astrid Ospina

\_\_\_\_\_  
Luc Provençal

MAO/vb

Québec, le 4 décembre 2018